

Titre professionnel technicien d'équipement et d'exploitation en électricité

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 25163284F — Mise à jour : 16 juin 2026

Organisme responsable : AFPA ENTREPRISES BRETAGNE

Contenu

Objectifs

Le technicien intervient sur des chantiers de construction, de rénovation, d'extension, de mise à niveau ou de maintenance de bâtiments ou d'équipements neufs ou existants. Sous couvert de sa hiérarchie, il intervient seul ou en équipe pour l'activité d'installation et en totale autonomie lors des opérations de mise en service d'une installation électrique. Pour les activités liées à l'exploitation et la maintenance d'une installation électrique, sous couvert de sa hiérarchie, il est en relation étroite avec l'exploitant. En fonction des éléments nécessaires et transmis, il est responsable de la préparation et de l'organisation de ses activités. Pour tous les chantiers d'optimisation d'une installation électrique existante qui ne font pas l'objet d'une étude de projet ou d'exécution, le technicien d'équipement en électricité détermine les matériels électriques nécessaires et conformes à la demande. En fonction des tâches qui lui sont confiées, il collabore en interne avec l'ensemble des acteurs de l'entreprise, du chargé d'affaires au conducteur ou responsable de travaux en passant par le bureau d'études de l'entreprise s'il existe. A l'externe, il peut être en relation avec la maîtrise d'ouvrage ou son représentant, la maîtrise d'œuvre mandatée, le chargé d'exploitation et les partenaires professionnels tels que les industriels équipementiers et fournisseurs, en direct ou à distance. Le technicien se déplace en fonction des chantiers. Il travaille avec des horaires réguliers, cependant les impératifs de délais ou des contraintes d'exploitation peuvent occasionner des dépassements d'horaires.

Programme

- Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 1. Procéder à l'équipement d'une installation électrique
- Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 2. Procéder aux vérifications, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique
- Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 3. Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

Titre professionnel technicien d'équipement et d'exploitation en électricité
Code RNCP : 30623

Métiers associés

- F1602 — Électricité bâtiment
- H1504 — Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique
- H2602 — Câblage électrique et électromécanique

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1930766	Présentiel	QUIMPER	20/09/2026	08/07/2027

Source : GREF Bretagne #25163284F